

Ligue régionale football Constantine

N° : 02

Date : **Dimanche 23 Octobre 2017**

كرة القدم قسنطينة

CONSTANTINE FOOT-BALL

BULLETIN OFFICIEL

De la ligue régionale de football
Constantine

WWW.LRFCNE.DZ

E-MAIL : LRFC025@GMAIL.COM

Téléphone : 031 92 29 91 Téléc : 92751 LRFC DZ

Téléfax : 031 92 10 88 / 031 92 56 99 / 031 93 42 17

Compte B.E.A N° 002 00103 1033750006 Clé 23

SIEGE : 48, Boulevard BENLOUIZDAD Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 108 RP - Constantine

Bureau de la Ligue Régionale

Réunion Dimanche

23 Octobre 2017

« Procès-verbal n°02 »

Membres Présents :

Messieurs :

DEHAMCHI Mohamed	Président
TIROUCHE Abdelkrim	Secrétaire Général
BOUSSAA Driss	D.A.F.
BENCHANA Djamel	Membre de Ligue
ZEGHOUCHE Larbi	Membre de Ligue
BELAOUT Hakim	Membre de Ligue
TOUHAMI Mohamed	Membre de Ligue
KHENTIT Ali	Membre de Ligue
BENZERARI A/Madjid	Membre de Ligue
BETINA Kamel	DTR
TAZIR Kamel	Médecin

Assistent à la réunion :

Messieurs : LAMARA Amar et SEGHIRI Abdelhamidf

Membre absent :

Monsieur : SAADOUNI Omar

Séance ouverte à 10H30 par Monsieur DEHAMCHI Mohamed, Président de la LRFC qui souhaite la bienvenue aux membres présents. Après adoption du procès verbal de la précédente réunion, il passe la parole à Monsieur TIROUCHE Abdelkrim, Secrétaire Général, pour la lecture de l'ordre du jour.

- 1. LECTURE DU COURRIER**
- 2. ANALYSE DES RENCONTRES**
- 3. TRAVAUX DE COMMISSIONS**
- 4. QUESTIONS DIVERSES**

1. LECTURE DU COURRIER :

Le Secrétaire Général donne lecture du courrier reçu avant sa répartition entre les différentes commissions.

A. Courrier « Fédéral » :

- Lettre du 03/10/2017 ayant pour objet test physique de rattrapage pour les arbitres assistants « Amateurs ».
- Lettre du 09/10/2017 relative à la fusion de la catégorie U14 avec la catégorie U15 pour la saison 2017/2018 pour les divisions régionales Une et Deux.
- Lettre du 26/09/2017 demandant de transmettre à la FAF situation du championnat arrêtée à la date du 25/09/2017 (N/F).

- Lettre du 14/09/2017 ayant pour objet enregistrement des licences et engagement au championnat saison 2017/2018.
- Lettre du 15/10/2017 ayant trait au colloque régional sur le devenir du Football (Noté).
- Lettre du 17/10/2017 ayant pour objet reprise de la formation fédérale session 2 (Noté).
- PV FAF réunion du 24/09/2017.
- Lettre du 15/10/2017 au sujet quota clubs arrêté par Ligue régionale (DOS).

B. Courrier « L.F.P » :

- Programme de la 7^{ème} journée du Lundi 16 et Mardi 17/10/2017, catégorie réserve et seniors (DOS).

C. Courrier « L.N.F.Amateur » :

- Programme des rencontres du 20 et 21/10/2017 (toutes catégories confondues) (DOS).

D. Courrier « L.N.F.Amateur » :

- Programme des rencontres du 20 et 21/10/2017 (toutes catégories confondues) (DOS).

E. Courrier « Ligue Football Féminin » :

- Programme « Play Off » Football féminin du 20/10/2017 (CRFF).
- Programme des rencontres « Football féminin » du championnat du 20/10/2017 (CRFF).

F. Courrier « Clubs » :

- Lettre du CBDM demande de participation de la catégorie U19 aux éliminatoires de la Coupe d'Algérie édition 2017 - 2018 (DOS).
- Lettre du club CSABBA demande attestation de participation au championnat de Football Féminin 2016 - 2017 (CRFF).
- Lettre du club CSSDEM au sujet de l'engagement des jeunes catégories (DOS).
- Lettre du club MSPB félicitations au trio ayant dirigé le match MSPB - NTS du 14/10/2017
- Lettre du club JCL du 21/10/2017 au sujet de la rencontre ayant opposé le club de Rouached à la JCL.

G. Courrier « Divers » :

- Rapport de match émanant du délégué au sujet de la rencontre NRBOG/USORG (J+S) du 14/10/2017.
- Lettre du 28/10/2017 de MEZHOUD Salah de la LFW.Mila démission de sa qualité de préparateur physique arbitres (DRA).
- Lettre des clubs Sud demandant de réintégration de championnat de Football Féminin géré par la LRFC (l'accord de la LRF.Batna et de la FAF).
- Lettre de recours de l'arbitre AYAD Mohamed Amine au sujet de sa suspension (DRA).
- Lettre de la DSM demandant trios arbitres pour la rencontre du 10/10/2017 (DRA).

2. ANALYSE DES RENCONTRES DES 20 ET 21 OCTOBRE 2017 :

Le Bureau de Ligue prend connaissance du déroulement des rencontres à travers les rapports des délégués et arbitres.

Aucun fait notable n'est à signaler.

3. TRAVAUX DES COMMISSIONS:

Tour à tour chaque président rend compte des travaux de sa commission que nous énumérons ci-après en quelques lignes.

• D.T.R..

- Enregistrement de licences entraîneurs pour homologation.
- Reprise de la formation entraîneurs session 2.

• Commission des Licences :

Le président de cette commission fait part des travaux de sa commission entamés depuis le 1^{er} Aout à ce jour et qui consistent à :

- L'enregistrement des licences et contrôle d'usage..
- Homologation des licences.
- Audition des clubs pour informations et autres explications utiles.

• D.O.S..

- Programmation 3^{ème} journée division régionale U19 et seniors pour les 26 et 27/10/2017.
- Programmation 4^{ème} journée division régionale U19 et seniors exceptés les 4 clubs de la division régionale qualifiés en Coupe d'Algérie, avancées pour le 1^{er} Novembre 2017.
- Traitement de 06 affaires litigieuses (voir inséré par ailleurs).
- Etablissement des calendriers de jeunes (U15 et U17) pour la saison 2017 - 2018. Démarrage du championnat de jeunes de la division amateur et inter régions pour le 28/10/2017.

• Commission Coupe d'Algérie

Tirage au sort de la Coupe d'Algérie jeunes U15 - U17 et U19 pour le 1^{er} Novembre 2017.

Tirage au sort du 3^{ème} Tour de la Coupe d'Algérie (Seniors) avec entrée en lice les clubs de la division amateur et inter régions prévu les 03 et 04 Novembre 2017 (voir inséré par ailleurs).

• Commission de Discipline

Traitement de 51 affaires reparties comme suit :

- Avertissement infligées 207 joueurs.
- Expulsions 07 joueurs.
- Sanctions dirigeants 02.

• Commission Régionale Médicale

- Contrôle des dossiers médicaux PCMA.
- Annulation d'une licence joueur inapte à la pratique de Football sur instruction du médecin cardiologue.
- PV réunion des travaux de commission.

3. QUESTIONS DIVERSES :

Plusieurs questions ont été débattues entre autres :

Le tirage au sort du 3^{ème} Tour de la Coupe d'Algérie ((Seniors) avec entrée en lice des clubs de la division Amateur et Inter Régions prévu les 03 et 04 Novembre 2017.

Le colloque régional sur le devenir du Football organisé par la FAF et qui s'est déroulé le 16 Octobre 2017 à Constantine (Hotel El-Khayam).

SEANCE LEVEE A 13H00

Le Président

Le Secrétaire Général

M.DEHAMCHI

A.TIROUCHE

Communiqué aux clubs relevant de l'autorité de la L.R.F.Constantine

L'accès à la main courante est subordonné à la présentation d'une licence délivrée par la structure régionale pour la saison 2017 - 2018.

Par conséquent

Les associations sportives sont invitées à déposer leurs dossiers dans les plus brefs délais et ce avant le 28 Octobre 2017.

Passé ce délai, tout officiel non pourvu de sa licence, l'accès à la main courante lui sera interdit.

Direction Régionale de l'Arbitrage Réunion DRA – CWA le 28/09/2017

Etaient présents :

Messieurs :

DEHAMCHI	Président LRFC
BENCHANA	D.R.A
BOUICHA	Secrétaire
HAFIRASSOU	Formateur
ATROUS	Formateur
BENHAMOUDA	Formateur
KHALIFATNI	CWA.LFW.Mila
FERADI	CWA LFW.Sétif
LAHMAR	CWA.LFW.Jijel
BABOURI	CWA.LFW.Skikda
MERGHID	CWA.LFW.Constantine
HARKAT	CWA.LFW.O.E.Bouaghi

Séance ouverte à 10H00 par Monsieur DEHAMCHI Mohamed, Président de la LRFC qui souhaite la bienvenue aux présidents des CWA, après avoir donné quelque orientation relative à l'arbitrage.

- Plan de redressement sur l'arbitrage.
- Multiplier les journées pédagogiques.
- Réunir les arbitres une fois par semaine.

Monsieur DEHAMCHI Mohamed n'a pas manqué de faire un constat sur les tests physiques d'avant saison, plusieurs arbitres mal préparés, n'ont pas donné satisfaction.

Puis il passe la parole à Monsieur BENCHANA Djamel Eddine pour la lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Préparation saison 2017 - 2018.
- Coordination
- Championnat « Jeunes »
- Divers.

Test physique et journées pédagogiques :

Pour la réalisation du test physique, il doit avoir une coordination avec la DRA et la CWA pour l'accomplissement du test physique.

Un calendrier des journées pédagogiques a été élaboré en coordination avec les CWA :

Sétif : Mardi 24/10/2017.

Mila : Mardi 17/10/2017

Constantine : Mardi 31/10/2017

Skikda : Mardi 31/10/2017 (sous toutes réserves).

-Jijel : 21/11/2017.

-Sétif : 21/11/2017.

Coordination :

Une bonne coordination à toujours règne entre la DRA et les CWA.

Championnat « Jeunes » :

Le championnat « jeunes » U16, U17 et U19 relevant de la Ligue Amateur, ces rencontres seront dirigées par les arbitres pré régionaux, feuilles de matchs, rapports et états de paiements à transmettre à la LNFA (Alger).

Evaluateurs au niveau des Ligues Wilaya :

Jijel : AMIRA - BENALIA - LAHMAR.

Mila : BELILET - BOURZAMA.

Skikda : BABOURI

Oum El-Bouaghi : KHELIFI - LARIBI - HARKAT

Constantine : BENDJAMAA - DJEZIRI

Sétif : FERADI - DJERBOUA - HALITIM

Au cours de cette réunion, la DRA a programmé le test physique pour le Jeudi 26 Octobre 2017. En ce qui concerne les arbitres pré régionaux.

La prochaine réunion DRA - CWA aura lieu à Jijel le 02 Novembre 2017.

Divers :

Chaque Ligue de Wilaya est responsable de la désignation des arbitres sur les rencontres « jeunes ».

Le Président

Le Secrétaire

D.BENCHANA

R.BOUICHA

Direction Régionale de l'Arbitrage
Réunion du 24 Octobre 2017

Etaient présents :

Messieurs :

BENCHANA	D.R.A
BOUICHA	Secrétaire
HAFIRASSOU	Formateur
ATROUS	Formateur
BENHAMOUDA	Formateur

ORDRE DU JOUR

COURRIER « ARRIVEE »

COURRIER « DEPART »

DESIGNATION

FORMATION

DIVERS

COURRIER « ARRIVEE » :

-Fax de la CFA/FAF au sujet est de rattrapage arbitres et arbitres assistants « Amateurs » prévue le 14/10/2017 (arbitres concernés avisés).

-Fax de la LFW.Constantine invitant la DRA pour le test physique prévue le 21/10/2017.

-Fax de la LFW.Mila confirmant journée pédagogique le Mardi 17/10/2017.

-Lettres d'indisponibilités formulées par les arbitres : BOUNEGUEB (SN) 2017/2018 - BELAMRI (S) 2017/2018 - SID - LACHGUAR - LATAFI - BOUNENACHE - CHEBAT et BEGRA.

-Lettre de Monsieur BOUKABES au sujet des entraînements.

-Certificat et arrêt de travail concernant BENALILLECHE Noureddine.

-Lettre de démission formulée par Monsieur MEZHOUH Salah (P/Physique) à Mila.

-Lettre de reprise de l'arbitre STAMBOULI.

-Lettre du club JCL au sujet de l'arbitrage.

COURRIER « DEPART » :

-Fax adressé aux Ligues de Wilaya au sujet des rencontres « jeunes » U16 - U17 et U19 (LNFA).

-Fax adressé aux Ligues de Wilaya au sujet désignation « arbitres régionaux » désignés les Samedis.

DESIGNATION :

La Commission a procédé aux désignations des arbitres relatives à la 1^{ère} et 2^{ème} journées concernant Régionale 1 et 2 groupe A et B et championnat « jeunes » U16, U17 et U19 (LNFA).

FORMATION :

La DRA a programmée les journées pédagogiques en accord avec les Présidents CWA lors de la réunion qui s'est déroulée à la LRFC le Jeudi 28 Septembre 2017.

➤ **Dates retenues :**

- Mila le 17/10/2017.
- Oum El-Bouaghi le 24/10/2017.
- Skikda le 31/10/2017.
- Constantine le 31/10/2017.
- Sétif le 01/11/2017
- Jijel le 01/11/2017

La DRA a programmée un test physique de rattrapage le Lundi 23/10/2017 à Constantine pour les arbitres et arbitres assistants.

Un autre test est prévue le Jeudi 26/10/2017 pour les arbitres pré régionaux réussis à l'examen « écrit ».

La prochaine réunion DRA - CWA aura lieu à Jijel le 02 Novembre 2017.

Divers :

Plusieurs points relatif à l'arbitrage ont été retenus lors de cette réunion.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance fut levée à 12H30

Le Président

Le Secrétaire

D.BENCHANAA

R.BOUICHA

Commission Régionale de Discipline	Réunion du 02 Octobre 2017	N°01
------------------------------------	----------------------------	------

Maitre	Chargé de la CRD	Secrétaire	Coordinateur	Membres
BENBAKA	LAMARA	DEBBACHE	BOUZIDI	ALLIOUECHE AGGOUN ABADA

ORDRE DU JOUR

1. COURRIER « ARRIVEE »
2. TRAITEMENT DES AFFAIRES

1. LECTURE DU COURRIER :

La CRD prend connaissance du courrier reçu.

2. TRAITEMENT DES AFFAIRES :

AFFAIRE N°01/ RENCONTRE USORG / USFC (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-KOUICEM Boubaker (USORG LN°6251515) Avertissement.
 -LECHEHEB Amir (USFC LN°6251409) 1 match ferme pour cumul de cartons (exclu).
 -DERBAL Ameer (USORG LN°6251516) 1 match ferme pour CD + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°02/ RENCONTRE USEM / SCOR (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-ABADA Med Lamine (SCOR LN°6251330) 1 match ferme pour CD + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°03/ RENCONTRE WAC / JSMA (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-BOUTAMINA Djaued (WAC LN°5251509) -REMDANI Djamel (WAC LN°5251502) -BRAHMIA Mostepha (JSMA LN°6250714) -ZITOUNI Oussama (JSMA LN°6250713) -HALLADJ Mourad (JSMA LN°6250715) -SETTOUHI Mohamed (JSMA LN°6250712) -MOUAHRA Med Amine (JSMA LN°6250723) Avertissement à chacun + amende de 3.000 DA au club JS.Menzel Abtal pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°04/ RENCONTRE CBM / CM.BOUDJERIOU (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-BOUHALOUFA Ismail (CBM LN°5250204) -KHALDI Yahia (CMB LN°18281094) Avertissement à chacun.
 -BOULMERKA Housseem (CMB LN°18130150) 1 match ferme pour CD + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°05/ RENCONTRE MCAS / ARBAB (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-MEZLI Med A/Rahmane (MCAS LN°6250807) -LOUAFI Billal (ARBAB LN°6250121) -KORRICHE Imed (ARBAB LN°6250102) Avertissement à chacun.
 -BOUKOUS Brahim (MCAS LN°6250809) 1 match ferme pour CD + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°06/ RENCONTRE CRBEM / ASCKS (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-BOUCHIKH Fawzi (CRBEM LN°5250419) -LARIT Amine (CRBEM LN°5250425) -YOUNSI Med Essaid (ASCKS LN°6250223) -HANDAOUI Saad (ASCKS LN°6250213) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°07/ RENCONTRE MCBBS / WARD (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-MEDJALDI Aziz (MCBBS LN°6252710) -CHEMMAKHI Oussama (MCBBS LN°6252708) -HASSANI Nacereddine (MCBBS LN°6252722) -CHELLI Ahcène (WARD LN°5251614) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°08/ RENCONTRE NRBBO / JST (SENIORS) DU 30/09/2017/ COUPE

-GUERIREM Said (NRBBO LN°5251123) -ALLIOUCHE Seifeddine (JST LN°6252603) -BOUKHELOU Med Lamine (JST LN°6252611) -KAFOUCHE Adel (JST LN°6252605) -GAHLOUZ A/Wahab (JST LN°6252608) Avertissement à chacun.
 -LAIEB Amine (NRBBO LN°5251125) 1 match ferme pour CD + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

Commission Régionale de Discipline	Réunion du 08 Octobre 2017	N°02
------------------------------------	----------------------------	------

Maitre	Chargé de la CRD	Secrétaire	Coordinateur	Membres
BENBAKA	LAMARA	DEBBACHE	BOUZIDI	ALLIOUECHE AGGOUN ABADA

ORDRE DU JOUR

1. COURRIER « ARRIVEE »
2. TRAITEMENT DES AFFAIRES

1. LECTURE DU COURRIER :

La CRD prend connaissance du courrier reçu.

2. TRAITEMENT DES AFFAIRES :

AFFAIRE N°09/ RENCONTRE CBM / WAC (SENIORS) DU 07/10/2017/ COUPE

-HOUCINE Amine (WAC LN°5251508) -TOUALI A/Malek (WAC LN°5251524) Avertissement à chacun.
-REMLI Nadji (CBM LN°5250214) 2 matchs ferme pour jeu brutal (exclu).

AFFAIRE N°10/ RENCONTRE USEM / MCBBS (SENIORS) DU 07/10/2017/ COUPE

-DEMIGHA Atif (USEM LN°6252306) -GUEHCHE Ramzi (USEM LN°6252309) -HASSANI Nasereddine (MCBBS LN°6252722) -TOURI Haroune (MCBBS LN°6252704) -ARBANE Bassem (MCBBS LN°6252723) -ATROUS N/Eddine (MCBBS LN°6252712) Avertissement à chacun + amende de 3.000 DA au club MCB.Bazar Sakhra pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 31/10/2017.
-CHEMMAKHT Oussama (MCBBS LN°6252708) 1 match ferme pour CD + 2.000 DA d'amende payable avant le 31/10/2017.
-GHADJATI Tahar, Entraîneur adjoint du club MCBBS est suspendu 2 matchs fermes pour CD (exclu) répétée + 2.000 DA d'amende payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°11/ RENCONTRE MCAS / CRBEM (SENIORS) DU 07/10/2017/ COUPE

-SEGOUAT Khaled (MCAS LN°625815) -HEDNA A/Djalel (MCAS LN°625803) -BOUKOUS Khelifa (MCAS LN°625824) -HAOUD Mohamed (CRBEM LN°5250422) -BOULABTINA Tawdiq (CRBEM LN°5250413) -KHROUF Houssam (CRBEM LN°5250423) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°12/ RENCONTRE NRBBO / USFC (SENIORS) DU 07/10/2017/ COUPE

-BOUDEKHANA Lyes (NRBBO LN°5251105) -GOUMIDA Zineddine (USFC LN°5251422) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°13/ RENCONTRE NRBBO / USFC (U 19) DU 07/10/2017/ COUPE

-BOUAROURA Seifeddine (USFC LN°5181411) Avertissement

AFFAIRE N°14/ RENCONTRE JBMS / JBAK (U 19) DU 07/10/2017/ COUPE

-KADID Khaled (JSBMS LN°210042) -AYACHE Mohamed (JSBMS LN°210031) -ATTIA ZIAD A/Djalil (JSBMS LN°210052) -BELHAY Ilyes (JSBMS LN°210032) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°15/ RENCONTRE WAC / ARBAB (U 19) DU 07/10/2017/ COUPE

-BERABI Jihad Seifeddine (WAC LN°5251519) -BELOUAR Mohamed (WAC LN°5251510) -KERBOUA Khoubeib (WAC LN°5251505) -FACIH Mehdi (WAC LN°5251503) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°16/ RENCONTRE ESAO / JST (U 19) DU 07/10/2017/ COUPE

-NOUI Youcef (ESAO LN°5190507) -KHENICHE A/Malek (JST LN°6102611) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°17/ RENCONTRE CAMS / NRBHT (U 19) DU 07/10/2017/ COUPE

-BOUSENTTOUH Mohcen (CAMS LN°5190124) -KOUTTI A/Aziz (NRBHT LN°6191217) -MEDJERALI Ayem (NRBHT LN°6191211) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°18/ RENCONTRE MCT / NRBF (U 19) DU 07/10/2017/ COUPE

-BENGUELAM Aymen (NRBF LN°6191012) Avertissement

AFFAIRE N°19/ RENCONTRE USEM / MCBBS (U 19) DU 07/10/2017/ COUPE

- MERZOUGUI Imad Eddine (MCBBS LN°6192701) 1 match ferme pour CD + 1.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.
- RANANE Achraf (MCBBS LN°6192707) 2 matchs fermes pour insultes envers officiels + 7.000 DA d'amende payable avant le 31/10/2017.
- DOUKHI Akram (MCBBS LN°6192718) 01 An ferme pour agression envers arbitre (exclu) + 5.000 DA d'amende payable avant le 31/10/2017.



Fédération Algérienne de Football
Ligue Régionale de Football Constantine



Commission Régionale de Discipline

Réunion du 15 Octobre 2017

N°03

Maître	Chargé de la CRD	Secrétaire	Coordinateur	Membres
BENBAKA	LAMARA	DEBBACHE	BOUZIDI	ALLIOUECHE AGGOUN ABADA

ORDRE DU JOUR

- 1. COURRIER « ARRIVEE »**
- 2. TRAITEMENT DES AFFAIRES**

1. LECTURE DU COURRIER :

La CRD prend connaissance du courrier reçu.

2. TRAITEMENT DES AFFAIRES :

DIVISION REGIONALE « 1 »

AFFAIRE N°20/ RENCONTRE JBAK / USFC (SENIORS) DU 13/10/2017

-BOUAFIA Aziz (JBAK LN°5250812) -LAOUAR Nadhir (JBAK LN°5250825) -REBAH Haythem (JBAK LN°5250824) -BOUYAYA Zine Eddine (USFC LN°5251403) Avertissement à chacun.
-ZOGHMAR N/Eddine (JBAK LN°5250808) -MIHOUB Rami (USFC LN°5251401) 1 match ferme à chacun pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.à chacun payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°21/ RENCONTRE WAC / ESAO (SENIORS) DU 14/10/2017

-BOUABALLOU Tarek (WAC LN°5251501) -MERAD Boubakeur (WAC LN°5251504) -REHAL Raid (ESAO LN°5250519) -BELAIB Younes (ESAO LN°5250504) -HERBADJI A/Nour (ESAO LN°5250510) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°22/ RENCONTRE IRBTI / CAMS (SENIORS) DU 14/10/2017

-NASRI Djema (IRBTI LN°5250710) -BOUAROURI Boumediene (IRBTI LN°5250709) -BETTEIN Omar (CAMS LN°5250120) -CHIDOUH Lotfi (CAMS LN°5250124) -ZIROUCHE Imad (CAMS LN°5250110) Avertissement à chacun.
-GUERROUMI Med Amine (IRBTI LN°5250727) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°23/ RENCONTRE CRBEM / WARD (SENIORS) DU 13/10/2017

-HAMMOUDI Ramzi (CRBEM LN°5250407) -CHENIGUER Billal (CRBEM LN°5250418) -BOUDAOU Issam (WARD LN°5251617) -HADDAD Hillal (WARD LN°5251624) Avertissement à chacun.
-MEROUCHE Mohamed (WARD LN°5251603) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°24/ RENCONTRE JJA / NRBBO (SENIORS) DU 13/10/2017

-FERAHTIA Amar (JJA LN°5250904) -BACHINA Yasser (JJA LN°5250910) -RAHAB BEKHOUCHE Lamine (JJA LN°5250920) -HABBACHI Mahdi (JJA LN°5250921) -BOURGHIDA Ahmed (NRBBO LN°5251106) -KERMICHE Mohcene (NRBBO LN°5251129) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°25/ RENCONTRE CRHK / ESCT (SENIORS) DU 13/10/2017

-YABRAM Yacine (CRHK LN°5250319) -AYADI Yasser (ESCT LN°5250602) -OULMI Rachid (ESCT LN°5250624) Avertissement à chacun.
-KHELIFA Hacene (CRHK LN°5250317) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

➤ **RENCONTRE CBM / RCB (SENIORS) DU 14/10/2017 RAS**

➤ **RENCONTRE REA / JSR (SENIORS) DU 14/10/2017 NON JOUEE**

DIVISION REGIONALE 2 GROUPE « A »

AFFAIRE N°26/ RENCONTRE FCTAM / MCAS (SENIORS) DU 13/10/2017

-BOUCHALA A/Ouahab (FCT LN°6250503) -BOUKOUS Brahim (MCAS LN°6250809) -BOUNECHBA Hakim (MCAS LN°6250822) -KHELIFA Chouaib (MCAS LN°6250814) -BENSEDIRA Mohamed Amine (MCAS LN°6250802) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°27/ RENCONTRE NRBBL / CRAC (SENIORS) DU 13/10/2017

-GHARBI Mohamed (NRBBL LN°6251114) -METALLAOUI Réda (NRBBL LN°6251105) -KNOUZ Djalal (CRAC LN°6250416) -ACHOURI Sofiane (CRAC LN°6250412) -ACHOURI Mohamed (CRAC LN°6250402) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°28/ RENCONTRE WJS / USCAB (SENIORS) DU 14/10/2017

-BOUMAILA A/Latif (WJS LN°6251606) -BENDAKIR Chemseddine (WJS LN°6251617) -BETTAL Abdelkader (WJS LN°6251628) -KHALLAFI Amir (USCAB LN°6251406) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°29/ RENCONTRE NRBF / NRBHT (SENIORS) DU 14/10/2017

-BENSIZERARA Mahdi (NRBF LN°6251024) -MOKDAD Seifeddine (NRBF LN°6251006) -AFFOUF Billal (NRBHT LN°6251215) -BOUZID Mohamed Amine (NRBHT LN°6251223) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°30/ RENCONTRE IRBM / SCOR (SENIORS) DU 14/10/2017

-LOURASSI Mohamed Chérif (SCOR LN°6251303) -NEZZAR Issam (SCOR LN°6251323) Avertissement à chacun.
-HAMOUDI Nour El-Islam (SCOR LN°6251309) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°31/ RENCONTRE ASCKS / JSMA (SENIORS) DU 14/10/2017

-ADJERIM Charaf Eddine (ASCKS LN°6250227) -MERZOUG Billal (ASCKS LN°6250224) Avertissement à chacun.
-SETTOUH Mohamed (JSMA LN°6250712) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°32/ RENCONTRE CBDM / ARBAB (SENIORS) DU 14/10/2017

-BOUGHELOUT Djaffar (CBDM LN°6250320) -SEBIA Adem A/Raouf (CBDM LN°6250312) -MERNINE Fares (CBDM LN°6250310) -MEMERI Mohamed Rassim (ARBAB LN°6250107) -CHIEL Salim (ARBAB LN°6250110) Avertissement à chacun.

➤ RENCONTRE NRBOG / USORG (SENIORS) DU 14/10/2017 NON JOUEE

DIVISION REGIONALE 2 GROUPE « B »

AFFAIRE N°33/ RENCONTRE JCL / WRBB (SENIORS) DU 14/10/2017

-DEHAMCHI Anouar (JCL LN°6252506) -KERMICHE Mohamed (JCL LN°6252507) -BOUKER Faouzi (JCL LN°6252525) -ZOUAD Mohamed (JCL LN°6252509) -MEBIROK Hossam (JCL LN°6252502) -RACHI Djallal WRBB LN°6253213) -SEDDIK Abderrahim (WRBB LN°6253211) Avertissement à chacun + amende de 3.000 DA au club J.Chelghoum Laid pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°34/ RENCONTRE CRBF / USBR (SENIORS) DU 13/10/2017

-MAKHLOUF Kamel (CRBF LN°6251904) -GUENDOULI Mouloud (CRBF LN°6251926) -BAKHA Ilyes (CRBF LN°6251920) -KACID Youcef (CRBF LN°6251905) -SEMAHA Hocine (USBR LN°6253201) -CHENNI Issam (USBR LN°6253119) Avertissement à chacun + amende de 3.000 DA au club USB.Rouached pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 31/10/2017.
-KHELIFA Farid (USBR LN°6253104) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.
-BOUSBIA Mohamed Amine (USBR LN°6253124) 1 match ferme pour cumul de cartons (exclu)
-BOULMEZOUAD Toufik, Entraîneur du club USBR est suspendu 2 matchs fermes pour contestation de décision (repetée) + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°35/ RENCONTRE MCTAHER / US.EL MILIA (SENIORS) DU 13/10/2017

-HARAT Salah Eddine (MCT LN°6252809) -ZENZANA Abdenour (MCT LN°6252825) -DEMIGHA Atif (USEM LN°6252306) -GRINE Ahmed (USEM LN°6252305) -MOKHTARI Fateh (USEM LN°6252328) -MANSOUB Fouzi (USEM LN°6252322) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°36/ RENCONTRE CRBKA / ESC (SENIORS) DU 14/10/2017

-BENMAMER Khallil (CRBKA LN°6252108) -RABHI Amir (ESC LN°6252206) -GUEDIRI Omar (ESC LN°6252230) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°37/ RENCONTRE NRBT A / CRBEK (SENIORS) DU 14/10/2017

-MEZIOUD Salah (NRBT LN°6251909) -HALMOUS Zakaria (NRBT LN°6251904) -BOUTERAFA Fateh (CRBEK LN°6251813) -FEDGHOUCHE Abdenacer (CRBEK LN°6251828) Avertissement à chacun.
-ZAABAT Adel (CRBEK LN°6251805) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

AFFAIRE N°38/ RENCONTRE MCBBS / UCBI (SENIORS) DU 14/10/2017

-TOURI Haroun (MCBBS LN°6252706) -MEDJALDI Aziz (MCBBS LN°6252710) -HASSANI Nacreddine (MCBBS LN°6252722) -BOUTAMINA Abdeldjalil (UCBI LN°6253305) -BOUKELOUA Seifeddine (UCBI LN°6253310) Avertissement à chacun.
-BOUMEZBAR Zoubir (UCBI LN°6253026) 1 match ferme pour cumul de cartons (exclu)

AFFAIRE N°39/ RENCONTRE JST / FCTAHER (SENIORS) DU 14/10/2017

-GAHLOUZ Abdelouahab (JST LN°6252608) -KOLLI Hocine Wassim (JST LN°6252622) -HADDAD Abdelbasset (JST LN°6252625) -BOUKHELOU Mohamed Lamine (JST LN°6252611) -BOUTRIA Amar (FCT LN°6252420) -AMISSI Seifeddine (FCT LN°6252401) -ZENANERA Fouad (FCT LN°6252418) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°40/ RENCONTRE ACSB / CRBHS (SENIORS) DU 13/10/2017

-DAOUDI Yaakoub (ACSB LN°6251703) Avertissement

CHAMPIONNATS JEUNES**AFFAIRE N°41/ RENCONTRE NRBBB / CRAC (U19) DU 13/10/2017**

-OUAZIFI Rida (NRBBB LN°6191104) -BAKIR Amdjad (CRAC LN°6190411) -CHEBI Ahmed (CRAC LN°6190403) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°42/ RENCONTRE JJA / NRBBB (U19) DU 13/10/2017

-MESSAHEL Mohamed Lamine (JJA LN°5190920) -BELMOKRE Zineddine (NRBBB LN°5191129) -MOUSSA Slimane Okba (NRBBB LN°5191123) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°43/ RENCONTRE WJS / USCAB (U19) DU 14/10/2017

-BAZIZ Habib (USCAB LN°6191410) -HADJOU Oussama (USCAB LN°6191409) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°44/ RENCONTRE CBDM / ARBAB (U19) DU 14/10/2017

-ZERAOUI Nasreddine (ARBAB LN°6190107) Avertissement

AFFAIRE N°45/ RENCONTRE ASCKS / JSMA (U19) DU 14/10/2017

-GUERFA Raid (ASCKS LN°6190219) -GUEMIHI Fouad (JSMA LN°6190718) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°46/ RENCONTRE JST / FCT (U19) DU 14/10/2017

-KARNANI Mohamed Amine (JST LN°6192618) -BOUCENNA Abdelhafid (FCT LN°6142402) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°47/ RENCONTRE IRBM / SCOR (U19) DU 14/10/2017

-HAFDALLAH Alaeddine (IRBM LN°6190609) -YASSAD Seifeddine (IRBM LN°6190610) -CHIA Ahmed Zineddine (SCOR LN°6191308) -ABABSAAA Anwar (SCOR LN°6191302) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°48/ RENCONTRE NRBT / CRBEK (U19) DU 14/10/2017

-AZZERI Azzedine (NRBT LN°6192903) -DJADLI Mohamed (NRBT LN°6192905) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°49/ RENCONTRE MCBBS / UCBI (U19) DU 14/10/2017

-MEZAACHE Hammana (MCBBS LN°6193012) -NAAMANE Ali (MCBBS LN°6197202) -SAMIR Ouail (UCBI LN°6193012) -ZERDOUZI Nafoufel (UCBI LN°6193014) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°50/ RENCONTRE WAC / ESAO (U19) DU 14/10/2017

-FACIH Mehdi (WAC LN°5251803) -DEBBAB Khalil (ESAO LN°5190510) -BEKHOUCHE Mondji (ESAO LN°5190506) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°51/ RENCONTRE MCT / USEM (U19) DU 14/10/2017

-BOULFARS Chamseddine (MCT LN°6192817) -CHEBIRA Ahmed (MCT LN°6192819) -BOUASSLA Adem (MCT LN°6192816) -BOUZERAA Chouaib (USEM LN°6192313) -KRIKA Nassim (USEM LN°6192324) -BOULDIAB Fatih (USEM LN°6192323) -REZAI Ilyes (USEM LN°6192306) Avertissement à chacun + amende de 2.500 DA au club US.El-Milia pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 31/10/2017.
-BOUZIANE Rafis (USEM LN°6192311) 1 match ferme pour contestation de décision + 1.000 DA d'amende.payable avant le 31/10/2017.

REPRISE AFFAIRES

AFFAIRE N°11/ RENCONTRE MCAS / CRBEM (SENIORS) DU 07/10/2017/ COUPE

-Lire joueur BOULATALI Ali (CRBEM LN°5250404) Avertissement au lieu BOULABTINA Toufik (CRBEM LN°5250413).

AFFAIRE N°1531/ RENCONTRE JFK / FCC (U20) DU 10/05/2016/ FILLES

- DECISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

-Vu la correspondance du club JF.Khroub
-Vu la correspondance de BOUDJENDLIA Laid du club JF.Khroub.
-Vu la feuille de match.
-Vu les pièces versées au dossier.
-Après réexamen du dossier et les explications fournies par l'intéressé.
-Attendu que le sus nommé déjà purgé 1 An et 4 mois à la date du 02 Octobre 2017.
-La commission décide, d'assorti du sursis
Le reste de la sanction.

NOTE AUX CLUBS

Article 102 : Contestation de décision

Tout joueur ou dirigeant qui conteste une décision de l'arbitre ou l'un de ses assistants est automatiquement suspendu pour un match ferme pour la rencontre suivante et le club est sanctionné par une amende de 2.000 DA.

Article 103 : Cumul d'avertissements au cours des rencontres

Sous réserves des dispositions prévues par l'article 74 (7 et 8) du présent règlement, tout joueur ayant reçu quatre (04) avertissements au cours des rencontres jouées dans une catégorie d'équipe est automatiquement suspendu d'un match ferme pour la rencontre qui suit le quatrième (4 ème) avertissement. La sanction doit être purgée dans la catégorie d'équipe dans laquelle il a reçu les quatre (04) avertissements.

Article 104 : Cumul d'avertissements au cours d'une rencontre

Tout joueur qui reçoit au cours d'un match deux (02) avertissements pour infraction simple est expulsé par un carton rouge. Il est sanctionné par : - Un (01) match de suspension ferme

Article 143 :

Responsabilité du décompte des sanctions Le décompte des sanctions, avertissements ou autres relève de la seule responsabilité des clubs.

LES AUDIENCES DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE SONT FIXEES LES MARDIS A 11H00



Fédération Algérienne de Football
Ligue Régionale de Football Constantine



Commission Régionale de Discipline

Réunion du 22 Octobre 2017

N°04

Maître	Chargé de la CRD	Secrétaire	Coordinateur	Membres
BENBAKA	LAMARA	DEBBACHE	BOUZIDI	ALLIOUECHE AGGOUN ABADA

ORDRE DU JOUR

1. COURRIER « ARRIVEE »
2. TRAITEMENT DES AFFAIRES

1. LECTURE DU COURRIER :

La CRD prend connaissance du courrier reçu.

2. TRAITEMENT DES AFFAIRES :

DIVISION REGIONALE « 1 »

AFFAIRE N°52/ RENCONTRE NRBBO / WAC (SENIORS) DU 21/10/2017

-GUERIREM Said (NRBBO LN°5251123) -DABI Chafik (NRBBO LN°5251103) -SAHLI Ali (WAC LN°5251527) -MABRAK Med Tadjedine (WAC LN°5251513) -MERAD Boubakeur (WAC LN°5251504) Avertissement à chacun.
-SERDANI, Médecin du club NRB.Beni Oualbène est suspendu 2 matchs fermes pour contestation de décision (répétée) + 2.000 DA d'amende payable avant le 15/11/2017.

AFFAIRE N°53/ RENCONTRE USFC / CRBEM (SENIORS) DU 21/10/2017

-GUETARI Amar (USFC LN°5251427) -BOULATALI Ali (CRBEM LN°5250404) -KIOUDJ Djamel (CRBEM LN°5250427) -CHENIGUER Billal (CRBEM LN°5250418) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°54/ RENCONTRE RCB / CRHK (SENIORS) DU 21/10/2017

-ABOUD Hocine (RCB LN°5251201) -LAOUAHEM MESBAH Tarek (CRHK LN°5250325) -KAHLOUCHE Hicham (CRHK LN°5250304) Avertissement à chacun.
-BENBERGHOUT Hacène (RCB LN°5251205) -REDJEM Aimen (CRHK LN°5250323) 1 match ferme à chacun pour contestation de décision + 2.000 DA à chacun d'amende payable avant le 15/11/2017.
-BOUGLOUF Mohamed Amine (CRHK LN°5250310) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende payable avant le 15/11/2017 (avertissement comptabilisé).

AFFAIRE N°55/ RENCONTRE WARD / IRBTI (SENIORS) DU 21/10/2017

-DJAMLA Islam (WARD LN°5250707) -AIN HDJAR Ahmed (WARD LN°5251606) -MAKHLOUF Youcef (WARD LN°5251625) -AMRANE Oussama (IRBTI LN°5250706) -ESSAADI Charef Eddine (IRBTI LN°5250726) Avertissement à chacun.
-REMECHE Khaled (IRBTI LN°5251608) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende payable avant le 15/11/2017.
-MAZIZ Salim (IRBTI LN°5250725) 1 match ferme pour cumul de cartons (exclu).

AFFAIRE N°56/ RENCONTRE JSR / ESAO (SENIORS) DU 21/10/2017

-BERBERI Houssam (JSR LN°5251022) -BEKHOUCHE Ahmed (JSR LN°5251020) -BOULASSEL Daoud (JSR LN°5251005) -GUENIFI Abdelhak (JSR LN°5251019) -IMACHE Moussa (ESAO LN°5250527) -REHAL Raid (ESAO LN°5250519) Avertissement à chacun.
-CHEBLI Mohamed Ayoub (ESAO LN°5250513) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende payable avant le 15/11/2017.

AFFAIRE N°57/ RENCONTRE JBAK / JJA (SENIORS) DU 21/10/2017

-HEBBIR Haroune (JBAK LN°5250815) -BELGACEMI Mohamed Lamine (JBAK LN°5250802) -NASRI Hani (JJA LN°5250909) -BOUNEGOURA Abdelhani (JJA LN°5250928) -FISLI Abdelmadjid (JJA LN°5250917) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°58/ RENCONTRE CAMS / CBM (SENIORS) DU 21/10/2017

-BEDDAI Laid (CAMS LN°5250106) -BOULEKLIA Soufiane (CBM LN°5250221) Avertissement à chacun.

➤ RENCONTRE ESCT / REA (SENIORS) DU 20/10/2017 NON JOUEE**DIVISION REGIONALE 2 GROUPE « A »****AFFAIRE N°59/ RENCONTRE CRAC / WJS (SENIORS) DU 20/10/2017**

-ACHOURI Mohamed (CRAC LN°6250402) -BOUCHETATA Issam (WJS LN°6251607) -CHAOUI Mohamed Yacine (WJS LN°6251603) -BETTAL Abdelkader (WJS LN°6251602) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°60/ RENCONTRE NRBHT / NRBBL (SENIORS) DU 20/10/2017

-KANAZA Nabil (NRBHT LN°6251212) -NACER ISMAIL Mohamed Dhaeddine (NRBHT LN°6251203) -ZERFA Imed (NRBHT LN°6251205) -MEGUERA Fouad (NRBHT LN°6251211) -ATTOUF Billal (NRBHT LN°6251215) -KHEZINI Younes (NRBBL LN°6251106) Avertissement à chacun + **amende de 3.000 DA au club NRB.Henchir Toumghani pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 15/11/2017.**

AFFAIRE N°61/ RENCONTRE ARBAB / IRBM (SENIORS) DU 20/10/2017

-SAGHIRI Anis (IRBM LN°6250626) -MOHAMDI Abdelbaki (IRBM LN°6250629) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°62/ RENCONTRE MCAS / USORG (SENIORS) DU 20/10/2017

-BOUKOUS Khelifa (MCAS LN°6250824) -BOUKOUS Aissa (MCAS LN°6250823) -BOUCHAAR Mohamed Amir (USORG LN°6251505) -SEDDIK Ramzi (USORG LN°6251504) -AGGOUN Mohamed El-Amine (USORG LN°6251503) Avertissement à chacun.

-SEGAOUT Khaled (MCAS LN°6250815) -KOUICEM Boubakeur (USORG LN°6251515) 3 matchs fermes à chacun pour voies de fait à adversaire sans lésion corporelle (article 113) + amende de 3.000 DA à chacun payable avant le 15/11/2017.

-TEMDAOUI Nabil, Secrétaire du club MC.Ain Smara est suspendu 06 mois de suspension de toute fonction officielle pour insultes envers officiels en fin de partie + amende de 10.000 DA payable avant le 15/11/2017.

AFFAIRE N°63/ RENCONTRE CBDM / ASCKS (SENIORS) DU 21/10/2017

-BOUDAIRA Chemseddine (CBDM LN°6250313) -BOUGHELOUT Djafer (CBDM LN°6250320) -ZEMOURA Louay (CBDM LN°6250315) -LARID Saber (CBDM LN°6250302) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°64/ RENCONTRE USCAB / FCTAMALOUS (SENIORS) DU 21/10/2017

-BOUCHOUITI Seifeddine (USCAB LN°6251417) Avertissement.

AFFAIRE N°65/ RENCONTRE SCOR / NRBF (SENIORS) DU 21/10/2017

-LOURASSI Mohamed Cherif (SCOR LN°6251303) -GUENDOZ Mohamed (SCOR LN°6251325) -ADALA Khaled (SCOR LN°6251319) -BOUROUBA Oualid (NRBF LN°6251019) -RAFAI Fares (NRBF LN°6251009) Avertissement à chacun.

-MEROUANI Zineddine (NRBF LN°6251030) -BENBOUZID Abdelkrim (NRBF LN°6251025) 1 match ferme à chacun pour contestation de décision + 2.000 DA à chacun d'amende payable avant le 15/11/2017..

➤ RENCONTRE JSMA / NRBOG (SENIORS) DU 21/10/2017 NON JOUEE**DIVISION REGIONALE 2 GROUPE « B »****AFFAIRE N°66/ RENCONTRE CRBEK / ACSB (SENIORS) DU 20/10/2017**

-FENAR Messaoud (CRBEK LN°6251803) Avertissement.

AFFAIRE N°67/ RENCONTRE ESC / JST (SENIORS) DU 20/10/2017

-BOUGHEDDA Adel (ESC LN°6252207) -BOULOUATA Arezki (JST LN°6252617) -KOLLI Hocine Wassim (JST LN°6252612) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°68/ RENCONTRE UCBI / MCT (SENIORS) DU 20/10/2017

-CHEMORI M'Hamed (UCBI LN°6253020) -BOUTAMINA Abdelhak (UCBI LN°6253006) -AINAOUI Ahmed Charef (UCBI LN°6253001) -SISSAOUI Anis (MCT LN°6252808) -BOUZELLOUF Djihad (MCT LN°6252811) -BOUHALI Haythem Abdellah (MCT LN°6252822) -HARAT Salah Eddine (MCT LN°6252809) -BOUAKACHA Karim (MCT LN°6252826) Avertissement à chacun + **amende de 3.000 DA au club MC.Taher pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 15/11/2017.**

AFFAIRE N°69/ RENCONTRE CRBHS / MCBBS (SENIORS) DU 20/10/2017

-HIMEUR Abdenour (CRBHS LN°6252001) -HELLAL Fouad (CRBHS LN°6252011) -TALHI Zakaria (MCBBS LN°6252703) -CHEMMAKH Oussama (MCBBS LN°6252708) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°70/ RENCONTRE CRBKA / CRBF (SENIORS) DU 21/10/2017

-BENLALMI Ali (CRBKA LN°6252110) -MAKHLOUF Kamel (CRBF LN°6251904) -BENNIA Amine (CRBF LN°6251922)
Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°71/ RENCONTRE USEM / WRBB (SENIORS) DU 21/10/2017

-MOKHBI Fatih (USEM LN°6252328) -MAHROUGUI Ayoub (WRBB LN°6253209) -RACHI Djallel (WRBB LN°6253213)
Avertissement à chacun.
-ZEDDIK Abderrahim (WRBB LN°6253211) 1 match ferme pour cumul de cartons (contestation de décision)(Exclu) +
2.000 DA d'amende.payable avant le 15/11/2017 (avertissement comptabilisé).

AFFAIRE N°72/ RENCONTRE FCT / NRBT (SENIORS) DU 21/10/2017

-HARIECHE Aissa (FCT LN°6252403) -BOUTRIA Amar (FCT LN°6252420) -HACHACHE Chouaib (NRBT LN°6252021)
Avertissement à chacun.
-ALALTA Raouf (FCT LN°6252408) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le
15/11/2017..

AFFAIRE N°73/ RENCONTRE USBR / JCL (SENIORS) DU 21/10/2017

-CHENNI Issam (USBR LN°6253119) -DRAA Ramzi (JCL LN°6252525) Avertissement à chacun.
-BOUKERFI Fawzi (JCL LN°6252525) 2 matchs fermes pour jeu brutal (Exclu).
-CHORFI Smain, Président du club J.C.Laid est suspendu 06 mois de suspension de toute fonction officielle pour
menaces envers officiels en fin de partie + 5.000 DA d'amende.payable avant le 15/11/2017..
-BOULMEZOUEO Toufik, Entraîneur du club USB.Rouached est suspendu 04 matchs fermes pour contestation
(récidiviste) et suspendu sans confusion de peine rencontre USBR / JCL (S) du 21/10/2017 + 4.000 DA d'amende
payable avant le 15/11/2017.

CHAMPIONNATS JEUNES**AFFAIRE N°74/ RENCONTRE JBAK / JJA (U19) DU 21/10/2017**

-MAROUF Zoheir Takieddine (JBAK LN°5190808) -SAHBI Ismail (JBAK LN°5190826) -BENDEBACHE Ali Rami (JBAK
LN°5190823) -BRAGDI Younes (JBAK LN°5190808) -BAGHRICHE Hichem (JJA LN°5190906) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°75/ RENCONTRE JSR / ESAO (U19) DU 21/10/2017

-ZAGHMAR Akram (JSR LN°51919007) Avertissement.
-BEZZAH Aimen (ESAO LN°5190505) -ACHOURI Oubaida (JSR LN°5191005) 2 matchs fermes à chacun pour voies de
faits à adversaire sans lésion corporelle (article 95) + 1.500 DA à chacun payable avant le 15/11/2017.

AFFAIRE N°76/ RENCONTRE USFC / CRBEM (U19) DU 21/10/2017

-BOUAROURA Seifeddine (USFC LN°5191411) -BOUAZIZ Abderrahmane (CRBEM LN°5190405) -BOUFAR Wail
(CRBEM LN°5190409) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°77/ RENCONTRE CAMS / CBM (U19) DU 21/10/2017

-BOUCHAKOUR Aymene (CAMS LN°5190126) Avertissement

AFFAIRE N°78/ RENCONTRE CRBEM / WARD (U19) DU 13/10/2017

-BOUMEZAID Messaoud (CRBEM LN°5190408) -DOB Amine (WARD LN°5191613) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°79/ RENCONTRE NRBBO / WAC (U19) DU 21/10/2017

-AMEUR DOUADI Oussama (NRBBO LN°5191109) -TRAD Ihab (NRBBO LN°5191125) -KARBOUA Alaeddine (WAC
LN°5251513) Avertissement à chacun
-LARGUET Moncef (NRBBO LN°519115) -HORCHI Ghoulem (WAC LN°5191504) 2 matchs fermes à chacun pour voies
de faits à adversaire sans lésion corporelle (article 95) + 1.500 DA à chacun payable avant le 15/11/2017.

AFFAIRE N°80/ RENCONTRE RCB / CRHK (U19) DU 21/10/2017

-KHERBACHE Mehdi (RCB LN°5191208) -YAKHLEF Abdelwahab (RCB LN°5191215) -ZOUYENE Mohamed (CRHK
LN°5190305) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°81/ RENCONTRE WARD / IRBTI (U19) DU 21/10/2017

-CHERIBET Haithem (WARD LN°5191615) -BOUCHAMA Zineddine (WARD LN°5191606) -NASRI Salah Eddine (IRBTI
LN°5190713) -NASRI Hichem (IRBTI LN°5190707) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°82/ RENCONTRE CBDM / ASCKS (U19) DU 21/10/2017

-CHEROUANA Aymen (CBDM LN°6190308) -BOUALI Riad (CBDM LN°6190316) Avertissement à chacun
-GUETTAF Razik (ASCKS LN°6190217) 1 match ferme pour cumul de cartons (exclu).

AFFAIRE N°83/ RENCONTRE USBR / JCL (U19) DU 21/10/2017

-BENAZIZA Islam (USBR LN°6193108) -DJOUAMBI Adem (USBR LN°6193119) -BOUKELKAL Ahmed (JCL
LN°6192518) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°84/ RENCONTRE UCBI / MCT (U19) DU 20/10/2017

-BOUBENDIR Ramzi (MCT LN°6192814) Avertissement

AFFAIRE N°85/ RENCONTRE FCTAM / NRBT A (U19) DU 21/10/2017

-FENAF Amir (FCT LN°6192411) -BELLI Lotfi (FCT LN°6192419) -BOUALLAOUA Aziz (FCT LN°6192412) -ABBASSI Aymene (FCT LN°6192407) -BENCHAIRA Nour El-Islam (NRBT LN°6192913) -AZERI Azzedine (NRBT LN°6192903) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°86/ RENCONTRE CRBEK / ACSB (U19) DU 20/10/2017

-OUADAH Abderezak (ACSB LN°6191708) -TLIDJANE Brahim (ACSB LN°6191705) Avertissement à chacun



Fédération Algérienne de Football
Ligue Régionale de Football Constantine



Commission Régionale de Discipline

Réunion du 29 Octobre 2017

N°05

Maître	Chargé de la CRD	Secrétaire	Coordinateur	Membres
BENBAKA	LAMARA	DEBBACHE	BOUZIDI	ALLIOUECHE AGGOUN ABADA

ORDRE DU JOUR

- 1. COURRIER « ARRIVEE »**
- 2. TRAITEMENT DES AFFAIRES**

1. LECTURE DU COURRIER :

La CRD prend connaissance du courrier reçu.

2. TRAITEMENT DES AFFAIRES :

DIVISION REGIONALE « 1 »

AFFAIRE N°87/ RENCONTRE CRBEM / JBAK (SENIORS) DU 27/10/2017

-AIBECH Mohamed (CRBEM LN°5250415) -HALLIS Imad (JBAK LN°5250220) -LAOUAR Nadhir (JBAK LN°5250825)
Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°88/ RENCONTRE CBM / WARD (SENIORS) DU 27/10/2017

-CHETTAH Abderraouf (WARD LN°5251612) Avertissement.

AFFAIRE N°89/ RENCONTRE CRHK / CAMS (SENIORS) DU 27/10/2017

-MEHENAOUI Ayem (CRHK LN°5250320) -AYACHI Salah (CRHK LN°5250302) -CHIDOUH Lotfi (CAMS LN°5250124)
Avertissement à chacun.

-BENDIB Mohamed (CAMS LN°5250105) 1 match ferme pour cumul de cartons (Exclu).

-BEDDAI Laidi (CAMS LN°5250106) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 30/11/2017.

AFFAIRE N°90/ RENCONTRE ESAO / ESCT (SENIORS) DU 28/10/2017

-GABA Ramzi (ESAO LN°5250515) -ZAIR Amer (ESAO LN°5250511) -MANA Noureddine (ESCT LN°5250605)
Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°91/ RENCONTRE WAC / JSR (SENIORS) DU 28/10/2017

-HATTIHIK Abderrahmane (JSR LN°5251011) -SAHLI Ali (WAC LN°5251527) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°92/ RENCONTRE IRBTI / USFC (SENIORS) DU 28/10/2017

-DEHAS Billal (IRBTI LN°5250718) -GUERROUMI Mohamed Amine (IRBTI LN°5250727) -NASRI Borhane Eddine (IRBTI LN°5250715) -BOUAROURI Boumedien (IRBTI LN°5250709) -KAHOUL Fateh (USFC LN°5251423)
Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°93/ RENCONTRE JJA / RCB (SENIORS) DU 28/10/2017

-TEGGARI Lyes (JJA LN°5250905) -NASRI Hani (JJA LN°5250909) -BOUKHANE Samir (RCB LN°5251209)
Avertissement à chacun.

➤ **RENCONTRE REA / NRBBO (SENIORS) DU 28/10/2017 NON JOUEE**

DIVISION REGIONALE 2 GROUPE « A »

AFFAIRE N°94/ RENCONTRE NRBF / ARBAB (SENIORS) DU 27/10/2017

-MOKDAD Seifeddine (NRBF LN°6251006) -DAOUD Rafik (NRBF LN°6251010) -FELLAH Zakaria (ARBAB LN°6250125) -BOUKACHADA Sadam (ARBAB LN°6250104) -MEMERI Mohamed Rassim (ARBAB LN°6250167)
Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°95/ RENCONTRE FC.TAMALOUS / JSMA (SENIORS) DU 27/10/2017

-KADOUS H/Eddine (FCT LN°6250506) -LALOUCHE Mohamed (FCT LN°6250527) -SOUADI Saadam (FCT LN°6250511) -BOUGHAMSA A/Bassat (JSMA LN°6250726) -MOUAHBA Mohamed Amine (JSMA LN°6250723) -MOUAS Ahmed El-Amine (JSMA LN°6250709) Avertissement à chacun
-BOUSSETA Yasser (FCT LN°6250517) 2 matchs fermes pour propos grossiers + amende de 3.000 DA payable avant le 30/11/2017 (véritablement expulsé au lieu du joueur DJEROU Walid (FCT LN°6250513) signalé par erreur sur la feuille de match).

AFFAIRE N°96/ RENCONTRE USORG / USCAB (SENIORS) DU 27/10/2017

-SEDDIK Ramzi Belkacem (USORG LN°6251504) -DERBAL Ameer (USORG LN°6251526) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°97/ RENCONTRE WJS / NRBHT (SENIORS) DU 28/10/2017

-AFFOUF Billel (WJS LN°6251213) -BOUAFIA Samir (WJS LN°6251608) -BOUAZIZ Malek (WJS LN°6251623)
Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°98/ RENCONTRE ASCKS / CRAC (SENIORS) DU 28/10/2017

-HANDAOUI Zidane (ASCKS LN°6250206) Avertissement

AFFAIRE N°99/ RENCONTRE NRBB / SCOR (SENIORS) DU 28/10/2017

-SAHLI Mohamed (NRBB LN°6251121) -KHELILI Faris (NRBB LN°6251104) -BOULARDAA Mounib (SCOR LN°6251326) -AIDI Mohcene (SCOR LN°6251302) Avertissement à chacun.
-GHAOUTI Nidal (NRBB LN°6251112) 1 match ferme pour cumul de cartons (exclu).
-ABABSA Zakaria (SCOR LN°6251308) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 30/11/2017..

AFFAIRE N°100/ RENCONTRE NRBOG / MCAS (SENIORS) DU 28/10/2017

-MAZOUZ Smail (NRBOG LN°6250922) -AOUABDIA N/Eddine (NRBOG LN°6250928) -BOUKOUS Brahim (MCAS LN°6280809) -MAAMAR Hamza (MCAS LN°6250819) -GHAZALI Seghir (MCAS LN°6250810) Avertissement à chacun.

➤ **RENCONTRE IRBM / CBDM (SENIORS) DU 28/10/2017 RAS**

DIVISION REGIONALE 2 GROUPE « B »

AFFAIRE N°101/ RENCONTRE MCT / USBR (SENIORS) DU 27/10/2017

-GHEDIED A/Malek (MCT LN°6252315) 1 match ferme pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.payable avant le 30/11/2017..
-DERGHOUM Chouaib (USBR LN°6253115) -CHENNI Issam (USBR LN°6253119) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°102/ RENCONTRE WRBB / USBI (SENIORS) DU 27/10/2017

-SELLAM Rachid (WRBB LN°6253215) -BELALEM Hocine (WRBB LN°6253201) -KHAMES Lyamine (WRBB LN°6253210) -RACHI Djalal (WRBB LN°6253213) -BENRAICHE Zakaria (UCBI LN°6253012) Avertissement à chacun + amende de 3.000 DA au club WR.Beida Bordj pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 30/11/2017.
-FEDALA Lotfi (WRBB LN°6253206) -DOUKHI A/Hakim (WRBB LN°6253217) 1 match ferme à chacun pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende.à chacun payable avant le 30/11/2017.
-Vu la feuille de match.
-Vu le rapport de l'arbitre et le délégué de la rencontre.
-Par ces motifs, la CRD décide :
Deux (02) matchs fermes à huis clos au club WR.Beida Bordj + amende de 30.000 DA pour jets de projectile atteignant l'arbitre assistant à la tête par des supporters de l'équipe locale WRBB payable avant le 30/11/2017.

AFFAIRE N°103/ RENCONTRE JST / CRBKA (SENIORS) DU 28/10/2017

-BOUKHELOU Mohamed Lamine (JST LN°6252611) -CHEDDAD A/Malik (JST LN°6252609) -GAHLOUZ A/Wahab (JST LN°6252608) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°104/ RENCONTRE CRBF / CRBHS (SENIORS) DU 28/10/2017

-GUENDOZ Akram (CRBF LN°6251997) -BOUSSEKEK Amar (CRBF LN°6251912) -GUESSOUM Hakim (CRBHS LN°6252002) -HELLAL Fouad (CRBHS LN°6252011) Avertissement à chacun.
-KHALED Fateh (CRBHS LN°6252015) 1 match ferme pour cumul de cartons (exclu).
-TEBBANI A/Hak, Secrétaire Général du club CRB.Ferdjioua est suspendu 2 matchs fermes pour contestation de décision (répétée) + 2.000 DA d'amende.payable avant le 30/11/2017..

AFFAIRE N°105/ RENCONTRE JCL / USEM (SENIORS) DU 28/10/2017

-FOUL Akram (JCL LN°6252515) -BOUTABSOU Badis (JCL LN°6252505) -REGUIG Rida (JCL LN°6252504) -MEBEROUK Hosam (JCL LN°6252502) -CHAIB Walid (JCL LN°6252510) -HAMDELLOU Walid (USEM LN°6252313) -MEGHRICHE Samir (USEM LN°6252308) -DEMIGHA Attif (USEM LN°6252306)) Avertissement à chacun + **amende de 3.000 DA au club JC.Laid pour les 05 avertissements (conduite incorrecte) payable avant le 30/11/2017.**

AFFAIRE N°106/ RENCONTRE MCBBS / CRBEK (SENIORS) DU 28/10/2017

-HELLAL Naamane (MCBBS LN°6252704) -TALHI Zakaria (MCBBS LN°6252703) -GHIBOUR Omar (CRBEK LN°6251809) -FEDGHOUCHE A/Nacer (CRBEK LN°6251828) -BOURAOUI Nabil (CRBEK LN°6251825) Avertissement à chacun.
-CHELLI Hicham (CRBEK LN°6251826) -AGGOUN Toufik (MCBBS LN°6251815) **1 match ferme à chacun pour contestation de décision + 2.000 DA d'amende à chacun.payable avant le 30/11/2017.**

AFFAIRE N°107/ RENCONTRE NRBT / ESC (SENIORS) DU 28/10/2017

-MALMOUS Zakaria (NRBT LN°6252904) -SEDIK Ahmed Chouaib (NRBT LN°6252910) -DJEMMAR Islam Eddine (NRBT LN°6252917) -SEDDIK Ahmed Chaouki (NRBT LN°6252910) Avertissement à chacun.

➤ RENCONTRE ACSB / FCT (SENIORS) DU 28/10/2017 NON JOUEE**CHAMPIONNATS JEUNES****AFFAIRE N°108/ RENCONTRE CRHK / ESCT (U19) DU 13/10/2017**

-SANA Zakaria (ESCT LN°5190614) Avertissement

AFFAIRE N°109/ RENCONTRE IRBTI / CAMS (U19) DU 14/10/2017

-NASRI Ilyes (IRBTI LN°5190714) -MESSIS A/Djalil (CAMS LN°5190105) -TEBBOUCHE Nasreddine (CAMS LN°5190108) Avertissement à chacun.

AFFAIRE N°110/ RENCONTRE WAC / JSR (U19) DU 28/10/2017

-KARBOUA Khoubeib (WAC LN°5251505) -KARBOUA Aymene (WAC LN°5251502) -LATRECHE A/Moumene (WAC LN°5251506) -AMRI Seifeddine (JSR LN°5191028) -DEBBACHE Aymen (JSR LN°5191010) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°111/ RENCONTRE IRBTI / USFC (U19) DU 28/10/2017

-NASRI Ilyes (IRBTI LN°5190714) -CHELGHOUIM Omar (IRBTI LN°5190719) -NASRI Salah Eddine (IRBTI LN°5190719) -REZGOUNE Mohamed (USFC LN°5191416) Avertissement à chacun,

AFFAIRE N°112/ RENCONTRE NRBHT / NRBBL (U19) DU 20/10/2017

-AMEDJOU DJ Anouar (NRBHT LN°6191213) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°113/ RENCONTRE IRBM / CBDM (U19) DU 27/10/2017

-KHELFI Amir (IRBM LN°6190606) -DJABELKHIR Lotfi Bachir (IRBM LN°6190617) -SEBAHI Yacine (IRBM LN°6190616) -BOUGUERNE Mouad (CBDM LN°6190323) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°114/ RENCONTRE NRBBL / SCOR (U19) DU 28/10/2017

-BOUDEMAGH Amir (SCOR LN°6191307) **1 match ferme pour contestation de décision + 1.000 DA d'amende.payable avant le 30/11/2017.**
-CHERIHI Brahim Aimene (SCOR LN°6191301) -MAALALA A/Raouf (NRBBL LN°6191111) **2 matchs fermes à chacun pour propos grossiers envers adversaire (Exclus) + 1.500 DA à chacun payable avant le 30/11/2017.**

AFFAIRE N°115/ RENCONTRE USORG / USCAB (U19) DU 27/10/2017

-MECHARA Naoufel (USORG LN°6191501) Avertissement.
-DJERMANE A/Rahmane (USCAB LN°6191408) **1 match ferme pour contestation de décision + 1.000 DA d'amende.payable avant le 30/11/2017.**

AFFAIRE N°116/ RENCONTRE NRBOG / MCAS (U19) DU 28/10/2017

-AYOU Oussama (NRBOG LN°6190919) -ADJEROUD Djallel (NRBOG LN°6190914) -TAOUTAOU Zineddine (MCAS LN°6190803) -BENDJAOU Abdellah (MCAS LN°6190801) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°117/ RENCONTRE NRBT / ESC (U19) DU 28/10/2017

-HAFIANI Oussama (NRBT LN°6192909) -AZER Azzedine (NRBT LN°6192903) -BOUKERMA Ibrahim (ESC LN°6192206) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°118/ RENCONTRE JCL / USEM (U19) DU 28/10/2017

-HARIZA Charf Eddine (JCL LN°6198501) Avertissement

AFFAIRE N°119/ RENCONTRE CRBF / CRBHS (U19) DU 28/10/2017

-AZIOUNE Ahmed (CRBF LN°6191907) -AYADI Mohamed Sami (CRBF LN°6191913) -BOUDOUKHA Ishak (CRBHS LN°6192003) -BAHLOUL Achour (CRBHS LN°6192006) -ALLOUCHE Akram (CRBHS LN°6192008) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°120/ RENCONTRE ACSB / FCT (U19) DU 28/10/2017

-LOUBOUACHRA Khaled (ACSB LN°6191721) -KIMOUCHE A/Wahab (FCT LN°6192404) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°121/ RENCONTRE JST / CRBKA (U19) DU 28/10/2017

-MOUSSAOUI Khaled (JST LN°6192613) -CHEDDAD Adem (JST LN°6192616) -BOUCHAMA A/Rahmane (CRBKA LN°6192104) Avertissement à chacun
-KERMANI Mohamed Amine (JST LN°6192618) 1 match ferme pour contestation de décision + 1.000 DA d'amende.payable avant le 30/11/2017.

AFFAIRE N°122/ RENCONTRE DRBT / NRBT B (U15) DU 27/10/2017

-GHERAB Ayoub (DRBT LN°1150212) -BENAMEUR Oussama (NRBT LN°4150504) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°123/ RENCONTRE CTC / ASCOZ (U15) DU 28/10/2017

-BETICHE Mohamed Wassim (CTC LN°7150405) -ANSEUR Mohamed (ASCOZ LN°4150124) Avertissement à chacun

AFFAIRE N°124/ RENCONTRE ASK / FCB (U14) DU 27/10/2017

-BENLABIED Aymen (ASK LN°3140212) Avertissement

AFFAIRE N°125/ RENCONTRE CRBJS / MCBBS (U19) DU 20/10/2017

-KEBBAB Ayaimene (CRBHS LN°6192026) -MECHTER A/Moumen (MCBBS LN°6192712) Avertissement à chacun
-AIOUADJ Seifeddine (CRBHS LN°6192035) -TARTAG Khalil (CRBHS LN°6192034) -MEGRI Ouail (MCBBS LN°6192728) -MEZAACHE Hammane (MCBBS LN°6192713) 1 match ferme à chacun pour jeu brutal (exclus).

AFFAIRE N°126/ RENCONTRE CRBKA / CRBF (U19) DU 21/10/2017

-HAI Islem (CRBKA LN°6192110) -BOUDRAA Okba (CRBF LN°6191924) Avertissement à chacun
-KHALFALLAH A/Wahab (CRBKA LN°6199102) -YAHIA A/Raouf (CRBF LN°6191110) 1 match ferme à chacun pour contestation de décision + 1.000 DA d'amende à chacun.payable avant le 30/11/2017.

REPRISE AFFAIRE

AFFAIRE N°34/ RENCONTRE CRBF / USBR (SENIORS) DU 13/10/2017/

-Lire joueur KHELIFA Tarik (USBR LN°6253104) Avertissement au lieu KHELIFA Farid Avertissement

DIRECTION DE L'ORGANISATION

SPORTIVE

REUNION DU 15.OCTOBRE.2017

MEMBRES PRESENTS

MESSIEURS

BARKAT ALI	DOS
DEHAMCHI NAAMANE	COORDINATEUR
CHAKOUR MOURAD	SECRETAIRE
CHAHTI	MEMBRE
YAHIA	MEMBRE
HODNI	MEMBRE

La Séance est ouverte à 10H30 par Monsieur BARKAT ALI, Président de la Commission qui souhaite la bienvenue aux membres Présents et Passe ensuite aux Points inscrits à l'ordre du jour

1°) COURRIER « ARRIVEE »

- La Commission a pris connaissance du courrier « arrivée »

2°) AFFAIRES LITIGIEUSES

Affaire n° 01 Rencontre FC.TAMALOUS - MC.A.SMARA (U 19) du 13.10.2017

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe FC.TAMALOUS (U19) sur le lieu de la rencontre
- Attendu que l'équipe FC.TAMALMOUS (U19) ne s'est pas présentée physiquement à l'heure impartie de la rencontre
- Attendu que la rencontre est programmée le 13.10.2017 (10H30) à EL.ARROUCH
- Attendu que cette absence physique a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaire
- Par ces motifs la commission décide match perdu par forfait à l'équipe FC.TAMALOUS (U19) et en attribue le gain à l'équipe (U19) MCAS par le score de 03 à 00

- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club FC.TAMALOUS payable avant le 30.11.2017

Affaire n° 02 Rencontre CB.MILA - RC.BOUGAA (U 19) du 14.10.2017

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe RC.BOUGAA (U19) sur le lieu de la rencontre
- Attendu que l'équipe RC.BOUGAA (U19) ne s'est pas présentée physiquement sur le lieu de la rencontre
- Attendu que la rencontre est programmée le 14.10.2017 (11H30) à MILA
- Attendu que cette absence physique a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaire
- Par ces motifs la commission décide match perdu par forfait à l'équipe RC.BOUGAA (U19) et en attribue le gain à l'équipe (U19) CBM par le score de 03 à 00
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club RC.BOUGAA payable avant le 30.11.2017

Affaire n° 03 Rencontre RE.ARROUCH - JS.REDJAS (SENIORS) du 14.10.2017

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe REA (Seniors) sur le terrain
- Attendu que le club RE.ARROUCH (S) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure du match
- Attendu que la rencontre est programmée le 14.10.2017 à 14H00 à EL.ARROUCH

- Attendu que cette absence a été constatée par l'arbitre dans les règles et délai réglementaires
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par forfait à l'équipe SENIORS RE.ARROUCH et en attribue le gain à l'équipe SENIORS du JS.REDJAS par le score de 3 à 0 avec défalcation de 03 points au club RE.ARROUCH (S) (Art 62 des R.G. Football amateur)
- En outre, une amende de 10.000 DA est infligée au club RE.ARROUCH (SENIORS) payable avant 30.NOVEMBRE.2017

Affaire n° 04 Rencontre RE.ARROUCH - JS.REDJAS (U 19) du 14.10.20147

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe REA (U 19) sur le terrain
- Attendu que le club RE.ARROUCH (U 19) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure du match
- Attendu que la rencontre est programmée le 14.10.2017 à 11H30 à EL.ARROUCH
- Attendu que cette absence à été constatée par l'arbitre dans les règles et délai réglementaires
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par forfait à l'équipe U 19 RE.ARROUCH et en attribue le gain à l'équipe U 19 du JS.REDJAS par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club RE.ARROUCH (U 19) payable avant 30.NOVEMBRE.2017

Affaire n° 05 Rencontre NRB.O.GACEM - USO.R.GARE (U 19) du 14.10.20147

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match

- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe NRBOG (U 19) sur le terrain
- Attendu que le club NRBOG (U 19) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure du match
- Attendu que la rencontre est programmée le 14.10.2017 à 11H30 à O.ZOUAIA
- Attendu que cette absence à été constatée par l'arbitre dans les règles et délai réglementaires
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par forfait à l'équipe U 19 NRBOG et en attribue le gain à l'équipe U 19 du USORG par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club NRBOG (U 19) payable avant 30.NOVEMBRE.2017

Affaire n° 06 Rencontre NRB.O.GACEM - USO.R.GARE (SENIORS) du 14.10.2017

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de non présentation de licences de l'équipe NRBOG (SENIORS) sur le terrain
- Attendu que conformément aux dispositions en vigueur, la licence en cours de validité doit être présentée lors de chaque rencontre
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu, malgré la présence des deux clubs sur le terrain
- Attendu qu'aucune rencontre ne peut se dérouler sans la présentation des licences
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe SENIORS NRBOG et en attribue le gain à l'équipe

SENIORS du USO.R.GARE par le score de 3 à 0

**Affaire n° 07 Rencontre ESC.TADJENANET -
RE.ARROUCH (U 19) du 20.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe RE.ARROUCH (U 19) sur le terrain
- Attendu que le club RE.ARROUCH (U 19) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure du match bien qu'avisé par Fax
- Attendu que la rencontre est programmée le 20.10.2017 à 10H30 à BIR EL ARCH
- Attendu que les deux clubs concernés ont été destinataires de Fax relatifs à la nouvelle programmation
- Attendu que cette absence a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaire
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par forfait à l'équipe U 19 RE.ARROUCH et en attribue le gain à l'équipe U 19 du ESC.TADJENANET par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club RE.ARROUCH (U 19) payable avant 30.NOVEMBRE.2017

**Affaire n° 08 Rencontre ESC.TADJENANET -
RE.ARROUCH (SENIORS) du 20.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe RE.ARROUCH (SENIORS) sur le terrain

- Attendu que les deux clubs ont été destinataires d'un Fax de la L.R.F.C. les informant que la rencontre du 21.10.2017 est avancée au VENDREDI.20.10.2017 à TADJENANET à 15H00
- Attendu que cette absence a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaires
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe SENIORS RE.ARROUCH et en attribue le gain à l'équipe SENIORS du ESC.TADJENANET par le score de 3 à 0 avec défalcation de 03 points au club RE.ARROUCH (S) (Art 62 des R.G. du Football Amateur)
- En outre, une amende de 10.000 DA est infligée au club RE.ARROUCH (SENIORS) payable avant 30.NOVEMBRE.2017

**Affaire n° 09 Rencontre JSM.ABTAL -
NRB.O.GACEM (U 19) du 21.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de non présentation de licences de l'équipe NRBOG (U 19) sur le terrain
- Attendu que conformément aux dispositions en vigueur, la licence en cours de validité doit être présentée lors de chaque rencontre
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu, malgré la présence des deux clubs sur le terrain
- Attendu qu'aucune rencontre ne peut se dérouler sans la présentation des licences
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe U 19 NRBOG et en attribue le gain à l'équipe U 19 du JSM.ABTAL par le score de 3 à 0

**Affaire n° 10 Rencontre JSM.ABTAL -
NRB.O.GACEM (SENIORS) du 21.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de non présentation de licences de l'équipe NRBOG (SENIORS) sur le terrain
- Attendu que conformément aux dispositions en vigueur, la licence en cours de validité doit être présentée lors de chaque rencontre
- Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu, malgré la présence des deux clubs sur le terrain
- Attendu qu'aucune rencontre ne peut se dérouler sans la présentation des licences
- Attendu que la non présentation des licences a été constatée par l'arbitre de la rencontre dans les règles et délais réglementaire
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe SENIORS NRBOG et en attribue le gain à l'équipe SENIORS du JSM.ABTAL par le score de 3 à 0

**Affaire n° 11 Rencontre AC.S.BEY -
FC.TAHER (SENIORS) du 28.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Vu le rapport du délégué
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence du service d'ordre sur le lieu de la rencontre
- Attendu que le club recevant (organisateur) et tenu d'assurer la sécurité nécessaire au bon déroulement de la rencontre
- Attendu qu'au cas où une rencontre Seniors n'a pas eu lieu en raison de l'absence ou l'insuffisance de sécurité,

constatée par les officiels, le club recevant est sanctionné :

- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe SENIORS AC.S.BEY et en attribue le gain à l'équipe SENIORS du FC.TAHER par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 20.000 DA est infligée au club AC.S.BEY, payable avant le 30/11/2017 (Art : 50 du Football Amateur)

**Affaire n° 12 Rencontre JSMKIKDA -
CR.V.MOUSSA (U 14) du 27.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe U14 du CR.V.MOUSSA sur le lieu de la rencontre
- Attendu que l'équipe CR.V.MOUSSA (U14) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure impartie de la rencontre
- Attendu que la rencontre est programmée le 27.10.2017 (09H00) à SKIKDA
- Attendu que cette absence a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaires
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe U 14 CR.V.MOUSSA et en attribue le gain à l'équipe U 14 du JSM.SKIKDA par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club CR.V.MOUSSA payable avant le 30.11.2017

**Affaire n° 13 Rencontre JSMKIKDA -
CR.V.MOUSSA (U 15) du 27.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe U15 du CR.V.MOUSSA sur le lieu de la rencontre
- Attendu que l'équipe CR.V.MOUSSA (U15) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure impartie de la rencontre
- Attendu que la rencontre est programmée le 27.10.2017 (11H00) à SKIKDA
- Attendu que cette absence a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaires
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe U 15 CR.V.MOUSSA et en attribue le gain à l'équipe U 15 du JSM.SKIKDA par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club CR.V.MOUSSA payable avant le 30.11.2017

**Affaire n° 14 Rencontre US.CHAOUIA -
JSD.JIJEL (U 14) du 28.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe U14 du JSD.JIJEL sur le lieu de la rencontre
- Attendu que l'équipe JSD.JIJEL (U14) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure impartie de la rencontre
- Attendu que la rencontre est programmée le 28.10.2017 (11H00) à O.E.BOUAGHI
- Attendu que cette absence a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaires

- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe U 14 JSD.JIJEL et en attribue le gain à l'équipe U 14 du US.CHAOUIA par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club JSD.JIJEL payable avant le 30.11.2017

**Affaire n° 15 Rencontre ASC.K.SBAHI -
CR.A.CHARCHAR (U 19) du 28.10.2017**

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que la rencontre sus-visée ne s'est pas déroulée par suite de l'absence de l'équipe U19 du CR.A.CHARCHAR sur le lieu de la rencontre
- Attendu que l'équipe CR.A.CHARCHAR (U19) ne s'est pas présentée sur le terrain à l'heure impartie de la rencontre
- Attendu que la rencontre est programmée le 28.10.2017 (11H30) à K.SBAHI
- Attendu que cette absence a été constatée par l'arbitre dans les règles et délais réglementaires
- Par ces motifs : la D.O.S. décide match perdu par pénalité à l'équipe U 19 CR.A.CHARCHAR et en attribue le gain à l'équipe U 19 du ASC.K.SBAHI par le score de 3 à 0
- En outre, une amende de 30.000 DA est infligée au club CR.A.CHARCHAR payable avant le 30.11.2017

Procès verbal de la commission médicale

Réunion du 16 octobre 2017

Séance ouverte à 10 h 30

1. Courrier arrivé :

Le secrétaire donne lecture du courrier arrivé.

- Lettres de clubs
- Dossiers P C M A et certificats de base

2. Contrôle des dossiers médicaux joueurs

Le médecin de la Ligue Régionale a passé en revue tous les dossiers médicaux joueurs et autres pour contrôle et vérification d'usage.

3. Annulation de la licence du joueur DIF CHEMSEDDINE.

- Après étude des pièces versées au dossier
- Vu le certificat médical du cardiologue certifiant l'inaptitude du joueur sus nommé à la pratique du football.
- Pour ces motifs la commission médicale a remis le dossier a la commission des licences pour la suite a donner « annulation de la licence du mis en cause».

4. Divers

Le contrôle des dossiers médicaux joueurs de jeunes catégories est le souci majeur de la commission médicale régionale.

Dr TAZIR KAMEL